



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

francophonie

Question écrite n° 61330

## Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès du ministre des affaires étrangères et du développement international, chargée du développement et de la francophonie, sur la perspective d'augmentation du nombre de francophones. D'ici 2050, 715 millions de personnes devraient parler la langue française, contre 220 millions aujourd'hui, du fait de l'accroissement démographique en Afrique. Les enjeux économiques et culturels sont considérables. Il lui demande les mesures envisagées afin de profiter au mieux de cette expansion de la langue française.

## Texte de la réponse

Les évolutions démographiques devraient faire de la francophonie une composante majeure de la scène mondiale, tout particulièrement si la vitalité démographique africaine continue de s'accompagner d'une forte croissance économique. Ce scénario ne pourra toutefois se concrétiser qu'à la condition d'une transmission effective du français aux nouvelles générations des pays francophones d'Afrique. Or, cette transmission n'est pas automatique. Elle suppose que soient remplies deux conditions. La première est d'améliorer les taux d'accès et de maintien à l'école primaire. La seconde suppose que l'école offre des programmes en français de qualité et permette aux élèves d'acquérir une maîtrise effective de la langue française. La France a fait du soutien à l'éducation et à la formation des pays francophones un axe majeur de sa coopération. L'Agence française de développement (AFD), opérateur du ministère des affaires étrangères et du développement international (MAEDI), a contribué depuis les années 2000 à hauteur de 1,2 milliard d'euros à des actions dans le domaine éducatif en Afrique subsaharienne francophone. L'association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA), l'Agence universitaire de la francophonie (AUF) et l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) sont aussi des acteurs essentiels qui oeuvrent de façon continue pour la promotion du français particulièrement en Afrique. La France a également joué un rôle moteur dans la création du « partenariat mondial pour l'éducation », dont la moitié des fonds a, jusqu'à présent, été allouée aux pays francophones. Cette aide à la scolarisation passe aussi par la maîtrise de la langue d'enseignement. Pour aider nos partenaires africains à relever ce défi essentiel, le MAEDI a mis en place une stratégie ambitieuse pour la formation professionnelle des enseignants de français, initiale et continue. La France développe dans ce sens des projets dans 7 pays francophones du continent, pour un montant de 5,7 millions d'euros d'engagements, parallèlement au projet « 100 000 professeurs pour l'Afrique » lancé le 20 mars 2014 par le Ministre. La demande de français se transforme, portée par l'ouverture des systèmes éducatifs nationaux, l'évolution des dynamiques économiques et politiques et des représentations associées à notre langue et à notre culture par la jeunesse africaine. Le plan d'action pour la francophonie vise ainsi à répondre à une demande croissante de français de spécialité (français du tourisme, français des affaires, français des relations internationales...) et à faire du français une « langue de l'emploi » qui compte en Afrique. Le ministère encourage les actions suivantes : - le recrutement à l'international des établissements d'enseignement supérieur français (bourses d'excellence Eiffel, depuis 1999) ; - l'octroi de labels aux entreprises ; - les programmes de mobilité professionnalisant en partenariat avec des entreprises (dispositif Quai d'Orsay/entreprises depuis 2006) ; - le développement de

certifications professionnelles avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris Île-de-France (certification en français diplomatique) ; - les thèses en cotutelle franco-africaines. La plateforme Alumni dont le lancement est prévu fin 2014, constituera un outil indispensable à l'animation du réseau des anciens boursiers du gouvernement français. Pour développer sa stratégie en termes de promotion de la langue, le MAEDI s'appuie sur l'Institut français, opérateur de l'action culturelle extérieure de la France, qui développe de nouveaux outils innovants, tournés vers l'emploi. Il s'agit notamment d'utiliser l'outil numérique afin de mieux former les futurs enseignants de français ; les formations à distance Pro-Fle (professionnalisation en français langue étrangère) et IFos (institut de formation-orientation scolaire) modernisent des approches pédagogiques pour beaucoup obsolètes ou qui ne correspondent plus aux attentes des jeunes de ces pays. La diffusion du savoir en français en ligne, notamment via France université numérique (FUN), qui permet l'accès à des cours en ligne ouverts et massifs (CLOM), est une expression forte de la politique de la France en faveur de la francophonie. La stratégie française et francophone en faveur de la formation comprend la promotion de contenus en français sur la toile, à l'exemple du projet Afripédia avec Wikimédia, qui permet de soutenir les contributeurs africains désireux de publier du contenu en français sur des thématiques africaines via Wikipédia. Ces nouveaux outils constituent des atouts pour les entreprises françaises qui misent sur une politique de formation active afin de se développer à l'international dans des contextes de sécurité parfois difficiles. Total, Schneider Electric et Air France intègrent ainsi systématiquement l'apprentissage de la langue française dans le programme de formation continue de leurs employés. Les entreprises françaises peuvent en outre compter sur un réseau institutionnel dense : une dizaine de représentations d'Ubifrance, des dizaines de chambres de commerce et d'industrie franco-africaines et un réseau de services économiques régionaux (Dakar, Abuja, Yaoundé, Nairobi et Pretoria). Le défi est d'améliorer l'attractivité de notre langue et de nos études auprès de la classe moyenne émergente. A cette fin, le ministère des affaires étrangères et du développement international accompagne les établissements d'enseignement supérieur des pays africains à forte croissance (Afrique du Sud, Nigéria, Afrique de l'Est, Angola) afin de moderniser et de dynamiser les parcours de formation de français. A cet égard, le réseau d'enseignement français en Afrique (87 établissements accueillant 50 000 élèves, dont une majorité d'élèves étrangers), le réseau culturel, composé en Afrique d'environ 200 alliances françaises (formant au français plus de 80 000 étudiants par an), et les Instituts français constituent de précieux relais d'influence.

## Données clés

**Auteur :** [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

**Circonscription :** Lozère (1<sup>re</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 61330

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** Francophonie

**Ministère attributaire :** Francophonie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [22 juillet 2014](#), page 6109

**Réponse publiée au JO le :** [28 octobre 2014](#), page 9063